CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais, Efficaces ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

13 mars—1an—dim mer ven

FAITS DIVERS.

Mandat d'arrestation.

M. Henry Chiapella, commissaire fédéral à la Nouvelle-Orléans, a lancé hier un mandat d'arrestation contre une dame Augustine Hawkins domiciliée rue Peters, 5218.

Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par Mme Rena Mahl, qui accuse Mme Hawkins de lui avoir envoyé par la poste des lettres et des cartes d'une nature obscène. Ces missives n'étaient pas signées, mais la plaignante déclare qu'elle reconnait parfaitement l'écriture de Mme Hawkins, laquelle, paraît-il, a cherché à assouvir une vengeance par ce moyen.

Procès en dommages.

M. W. E. Davidson, de Jewett, comté de Léon, Texas, a intenté hier devant la cour de circuit Fédérale, un procès en dommages de 50,000 dollars à la Commission du Port de la Nouvelle-Orléans et à Live Stock Transfer Company.

Ce procès est basé sur la mort accidentelle des deux fils mineurs du demandeur, John Franklin Davidson, âgé de 9 ans, et Thomas A. Davidson, 14 ans.

Davidson déclare dans sa pétition à la cour que ses deux enfants étaient employés à conduire des bestiaux des entrepôts de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, à bord du steamship "Corozal."

Pendant qu'ils procédaient à cette opération, le quai auquel était amarré le bateau, s'est soudain effrondé et les deux enfants, précipités dans le fleuve, ont été noyés.

Davidson ajoute que le quai était en mauvais état d'entretien et que d'autre part la Live Stock Co a violé les lois de la Louisiane en employant des mineurs. Il estime que cette dernière compagnie et la commission du Port doivent être tenues également responsables de l'accident et condamnées à lui verser l'indemnité demandée pour la mort de ses enfants.

BASE BALL.

Philadelphie, 9 : Chicago, 3.

Le Cirque du Ranch 101.

C'est samedi prochain à 2 heures que le grand cirque du Ranch 101 donnera sa première représentation à la Nouvelle-Orléans.

Ce cirque arrivera dans la nuit de vendredi à samedi et dressera ses tentes sur le terrain neutre de la rue du Canal, près du dépôt des tramways. A 9:30 heures du matin le personnel et les animaux défileront en parade sur la rue du Canal.

La réputation du Cirque 101 n'est plus à faire ; elle est solidement établie et le spectacle qu'il présente au public est de toute première catégorie.

On y voit un grand nombre de chevaux admirablement dressés, de nombreux cowboys et cowgirls, des indiens membres des diverses tribus de l'Ouest et des vaqueros mexicains.

Ce cirque dont la venue est toujours impatiemment attendue par la jeunesse, restera deux jours à la Nouvelle-Orléans, et donnera quatre représentations, qui, il est inutile de le dire, attireront une foule innombrable.

Obsèques de M. Warren Easton.

Les funérailles de M. Warren Easton, directeur des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, qui a succombé lundi soir à une attaque de paralysie, ont eu lieu hier après-midi à 3:30 heures, au cimetière de Greenwood.

Le service funèbre a été célébré à l'église épiscopalienne de St-George par le Rév. Byron Holley.

Les écoles publiques de la ville ont été fermées hier par respect pour la mémoire de M. Easton, et de midi à trois heures, temps pendant lequel le cercueil est resté exposé dans l'église St George des centaines d'écoliers et de professeurs ont défilé devant le corps.

Le vaste édifice donnait malaisément place à la foule qui assistait à la cérémonie funèbre et qui a suivi le cercueil jusqu'au cimetière.

Les porteurs étaient :

MM. E. A. Williams, secrétaire du Bureau des Ecoles ; John R. Conniff, assistant surintendant des Ecoles publiques ; Nicholas Bauer, assistant surintendant des Ecoles publiques ; E. F. Kohnke, F. F. Hansell et August Salaun, Jr.

Porteurs honoraires—MM. Hon. Martin Behrman, George C. Kronenberger, Hon. Walter Guion, Hon A. H. Wilson, Pearl Wight, Carl Andrews, S. Locke Breaux, Vic. Mauberret, Col. T. D Boyd, B. V. D. Dixon, Dr F. B. Craighead, Dr R. Connor, Dr Ed Harper, S. P. Walmsley, Henry B. Schreiber, A. C. Wuerpel, A. T. Moss, H. A. Horine, J. V. Calhoun, D. D. Curran, Gen. W. J. Behan, Dr Alcée Fortier et Paul Aiker.

La Cour Juvénile a suspendu sa session, hier, en marque de respect pour la mémoire de M. Warren Easton.

Le juge Wilson a fait à ce sujet les déclarations suivantes :

"Le décès de M. Easton est une grande perte publique et en ce qui me concerne personnellement les mots sont insuffisants pour exprimer le chagrin que je ressens.

"Pendant plus de vingt ans j'ai été le collaborateur du surintendant Easton dans la direction des écoles publiques et j'ai appris à l'aimer et à l'estimer pour ses belles qualités d'homme et d'éducateur. Pendant cette longue période notre système scolaire a été entièrement réorganisé et les grands progrès accomplis sont entièrement dus à l'excellente administration de M. Easton."

Comparution de Lacaze.

Adolphe Lacaze, l'individu arrêté samedi dernier en même temps que Eugène Besançon, l'un des meurtriers du bijoutier Frank Reidel, a comparu hier en audience préliminaire sous l'accusation d'avoir dévalisé un nommé Auguste Veron le 24 août dernier en son domicile 630 rue Nord Rempart.

Lacaze a commis ce vol de connivence avec Besançon. Les deux complices avaient accompagné Veron dans divers cafés du quartier et après l'avoir enivré l'avaient entraîner en leur domicile rue Remparts où ils l'avaient dévalisé.

Lacaze a plaidé non coupable et à défaut d'une caution de 250 dollars qu'il n'a pu fournir, a été reconduit à la prison de paroisse.

L'enquête ouverte au sujet du meurtre de Reidel n'a relevé jusqu'ici aucun fait à la charge de Lacaze, et l'accusation de complicité qui au premier moment avait été portée contre lui par la police, sera probablement abandonnée.

Comparution de Besançon et de Rodin.

Eugène Besançon et François Rodin, les deux Français accusés du meurtre de Frank Reidel, le vieillard dont le corps a été trouvé dans le vieux bassin, ont été traduits hier matin devant le tribunal du juge A. M. Aucoin.

Les accusés, qui n'étaient accompagnés d'aucun avocat, ont plaidé non coupable set ont été renvoyés en prison sans bénéfice de caution.

Relativement à l'arrestation des deux hommes, l'inspecteur O'Connor a, hier après midi, adressé une lettre de félicitations aux agents qui ont pris part à l'enquête, particulièrement le chef Reynolds, son assistant Mouney, les capitaines Boyle, Rawlins et Long, le caporal Dunn, le commis Rojas et l'agent Chas Clifton.

La Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon

neutralise les effets nuisibles des acides de la bouche — nettoie, conserve et embellit les dents et purifie et parfume l'haleine.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Henry Gomez à Barbara Von Hoven ; Joseph Johnson à Rosa Mack ; James Brandon à Annie Martin ; Geo. W. Bond à Sarah Henry ; Edw. York à Ethel Williams ; Wm P. Watson à Susan J. Frierson ; John B. Todd à Camilla Psagla ; Adam Richards à Luella Watson ; Antoine Scott à Christine Sanco ; Hy C. Davis à Willie Dawson ; Joseph B. Simmons à Alice Kilpatrick Walter E. Pillé à Edith L. Mahen

NAISSANCES.

Mmes Baptiste Puisseger, un garçon ; Oliver M. Meyers, une fille ; Joseph Rosselli, un garçon ; Vincent Castigliola, un garçon ; Geo. H. Johnson, un garçon ; Aug. B. Pagnac, un garçon ; Bertrand Lopeze, une fille ; Bernado Montelone, une fille ; Jno J. Modenboch, un garçon.

DECES.

Henry V. Debat, 30 ans, 710 Orléans ; Ellen Montgomery, 56 ans, 2253 Palmyre ; Catherine Coudrain, 57 ans, 225 Dupré ; Warren Easton, 61 ans, 1628 State ; Vve Catherine Waruke, 81 ans, 5268 Laurel ; James Harvey, 64 ans, 314 Webster ; Geo. E. Gall, 64 ans, N. O. Sanitarium ; Geo. Weinmann, 59 ans, 1813 Perdido ; Louise M. Hunez, 21 ans, Pontalba et Hernandez ; Augustin J. Cassard, 78 ans, 1605 Esplanade, Mary A. Charouleau, 27 ans, Hôpital Touro ; Geo. J. Kerber, 25 ans, 1014 Désiré ; Augustin Palmisano, 63 ans, Hôtel Dieu ; John A. Anderson, 17 mois, 2829 Bourbon ; Emile Johnson, 6 jours, 2753 St-Pierre ; Mathilda Kaufman, 27 ans, 3018 N. Rempart ; Rosario Angeli, 15 jours, Asile de St-Vincent de Paul ; Lulu Clantor, 26 ans, 435 Adèle ; Ida Nicholas, 10 jours, 1668 N. Broad.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

François Rodin, Eugène Besançon, meurtre ; John B. Manning, violation de l'acte 65 de 1904 ; Frank L. Martel, violation de l'acte 200 de 1908 ; B. Manning, violation de la loi du dimanche ; John A. Kennedy, violation de l'acte 176 de 1908 ; Acquitées :

Jessie Newmann, Lulu Williams, témoins à charge.

Condamnations :

Aug. Tartinet, larcin, 90 jours de prison ; Willie Bremer, violation de l'acte 200 de 1908, $24 d'amende et 29 jours de prison.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Paul St-Pierre vs R. F. Knoblock, confession de jugement de $150.

Thos J. Ford vs Geo. Jackson, réclamation de $150 sur des billets.

Albert E. Briede vs Louis Babst, saisie provisoire de $2200.

Constant Greco vs King, Toy Co, saisie provisoire de $1800.

Demandes d'émancipations :

Chas Kraus, Walter H. Freibert.

W. T. Carey & Bros. vs La Commission du Port, action en dommages de $33,500 et bris de contrat.

Successions ouvertes :

Albert Helm, Geo. E. Gail, Wm A. McCay, Edw A. Higgins, Horatio Lange, Vve Armand Angladère, Geo. Wm Jenkins.

Wm Feldmann vs Joseph Bichow, attachement de $204.

Accident d'automobile.

Peter Ralph, un joueur de baseball de l'équipe de St-Louis et George Grant, un chauffeur, ont été tous deux grièvement blessés hier soir un peu avant dix heures à la suite d'un accident d'automobile qui s'est produit à l'angle des rues Banks et Broad.

J. Spencer, un autre joueur de base ball qui se trouvait dans la voiture a été également blessé, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Les trois hommes avaient loué la machine au garage à l'angle des rues Canal et Galvez, avec l'intention de passer l'après midi en promenade.

Ils s'arrêtèrent plusieurs fois en route dans des cafés y buvant plus que de raison. En revenant du lac par la rue Banks, le chauffeur Grant qui conduisait la machine à une vitesse de plus de 50 milles à l'heure a fait une fausse manœuvre qui a lancé l'automobile dans le canal de la rue Broad.

Les trois hommes ont été jetés à quarante pieds sur le pavé, tandis que la machine renversée gisait au fond du canal.

Transportés à l'Hôpital, les étudiants ont déclaré que Ralph souffrait d'une fracture du crâne et que son état était critique.

Grant est assez sérieusement blessé, mais il est probable qu'il se rétablira dans quelques jours.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

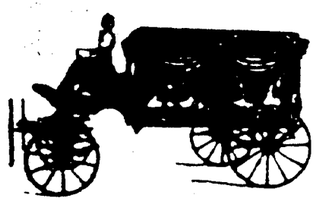

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 252

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam à 2

PRIX Soirs.....25c à $1.50 Matinées.....25c à $1.00

La Brillante Etoile,

Margaret ANGLIN

—DANS—

The Awakening of Helena Ritchie

Semaine Prochaine—OTIS SKINNER

18 oct—5f

CRESCENT La Soir et toute la Sem Mat Mer Jeu et Sam à 2

PRIX Soirs.....15c 25c 50c 75c Matinées.....15c 25c 35c

Spectacle Risible de Comédie Musicale

THE NEWLYWEDS AND THEIR BABY

Best Personnel, Beaucoup de Jeunes Filles

Semaine Prochaine — AL. G. FIELD GREATER MINSTRELS

18 oct—5f

Orpheum Phone Main 833

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c

Dernière Revue de Joseph Hart,

"BATHING GIRLS"

Avec Mr. Glenwood White et Albertine Benson.

WALTER McCULLOUGH

"RADIANT" RADIE FURMAN

TONAIR

Gus—Hibbert & Warren—Fred ERNEST SCHARFF FRERES LA TOY

Orchestre Augmenté—Kinodrome.

18 oct—5f

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7 35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY Surintendant.

17oct

"ROUTE OZONE."

Chemin de Fer New Orleans Great Northern. Effectif avec l'inauguration du Service d'Excursion le 19 octobre 1910 cette compagnie cessera ses excursions du mercredi de la Nouvelle-Orléans à tous les points de St-Tammany. Les Excursions du dimanche continueront comme par le passé.

G. B. AUBERTIN, A. G. P. A

13 oct—13 16 19

22 et 23 OCT. Terrains Habituels de Représentations

101 RANCH REAL WILD WEST SHOW

550 ROUGH RIDERS REELS ET CHEVAUX 550

REPRESENTANT LES ATTRACTIONS SUIVANTES

Indiens — Le Vrai Peau-Rouge des plaines en peinture de guerre

Cowboys — Emmené Directement du Ranch 101 et du Vrai Ouest

Cosaques — Audacieux Cavaliers des Lointaines Steppes Russes

Mexicains — Vrais Rough Riders de la Terre du Rio Grande

"Bucking Horse", Lasso, Tir

Brillantes Reines de la Selle

Vrais Types du Cowboy Mexicain

Véritable Police Mexicaine Montée

Champions — Wild-West Girls — Vaqueros — Ruralies

JETANT UN BOUVILLON — Sautant du Dos d'un Cheval Galeppant aux Cornes d'un Bouvillon, ensuite combat de lutte

Concours Entre des Indiens Montés Contre des Cowboys et des Cowgirls

FOOTBALL A CHEVAL

Champions de "Bucking Horse" — Vainqueurs Actuels du Concours de "Bucking Horse" de Wyoming et d'Oklahoma

2 Représentations par Jour 2 et 8 p. m. Pluie ou Beau Temps.

Grande Parade de Rue 10 a. m. "Jour de Représentation."

LOIN DES RANCHS — WILD WEST

9 oct—9 16 19 23

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

Mme Hy J. Ledoux à Acme Homd Ass'n, portion, Chemin du Bayou, Miro, Tonti, Kerlerec, $ .....

Joseph Reno à Vve Marie Z. Laplace, 4 terrains, Catena, Hanesson, Julie, French, $1,350.

Joe C. Pedarré à Jas. Maloney, un terrain, Carrollton, Canal, Pierce et Douane, $2400.

Wm J. Castell et als à Mlle Marie Z Laplace, deux terrains, Julie, Harrison, Catina et French, $1325.

Andrew L. Patterson à Mme Marie L. Laplace, 2 terrains, Julie, Harrison, Catena, French, $1,200.

Henry T. Thomas à Crescent City B. & H. Assn, terrain, Burthe, Maple Cherokee, Hillary, $4,000.

L'acquéreur à Geo. H. Vennard Jr, même propriété, $2,5000.

PETITES ANNONCES.

Perdu livret No 1818 émis par la Commercial-Germania T. not & Savings Bank. Branche du Marché Français. Paiement en a été arrêté et un duplicata demandé.

18 oct—3f

Demande d'emploi—Jeune ménage français sans enfant désire se placer tous deux dans la même maison s'il est possible et de préférence à la campagne. Pour tous renseignements, s'adresser chez M. Carrocho, Restaurant Français, 519 rue Dumaine.

15 oct—1 sem

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.

BEKEMAN'S CLOTHING STORE.

11 oct—☞

vu ?

Très bas, mais résolu, le noué répondait :

—J'ons ren vu ! le juge se trompe !!

—Si je me trompe, d'où vient que cette nuit-là, tout à coup, vous avez manifesté tant de frayeur ? D'où vient que vous avez abandonné l'aveugle sur la route ? l'aveugle qui entendait le bruit de votre course vers le bruit de la lutte ? Et lorsque vous êtes revenu auprès d'elle, d'où vient que vous étiez si ému ? et que vous avez répondu à ses questions presque avec brutalité en lui signifiant de se taire sur tout ce qui s'était passé.... sur ce qu'elle devinait.... sur tout ce qu'elle devait croire ?....

—Line a donc parlé ?

—Elle a parlé !

Pervenche eut un regard désolé vers Renaud, vers le juge d'instruction.

Ah ! la méchante ! la méchante ! dit-il.

—Pour lui faire peur, pour l'empêcher d'être curieuse, vous lui avez même rappelé l'histoire de Barbe-Bleue..... Est-il vrai ?....

—C'est vrai. Line ne peut pas mentir....

—Elle n'a pas voulu mentir parce qu'elle s'est rendu compte que c'est la vérité seule qui peut vous sauver.... et c'est la vérité que je vous demande.... Vous avez assisté à la lutte où le capitaine Lilienthal a trouvé la mort....

—Non.... j'ons ren vu !

—Vous avez vu l'homme qui a tué l'officier !

—J'ons ren vu !

—Vous lui avez prêté, même, le secours de votre vigueur.... et votre premier cri, que nous tenons de Line.... "Mon bon Dieu de bon Dieu, ayez pitié de nous !" était motivé sans doute par la crainte que vous aviez de voir l'adversaire de Lilienthal succomber dans une lutte inégale, pour tomber victime à son tour....

—J'ons ren vu !

—Et vous ne voulez rien dire aujourd'hui parce que vous craignez d'accuser votre maître et à cause de la profonde affection que vous avez pour lui.... Car c'est Renaud Sauvageot que vous avez vu.... Cela est certain....

—Non, non, non ! fit Pervenche dans un gémissement étouffé.

—Si ce n'est pas votre maître, qui ? Parlez, mais parlez donc !

—J'ons ren vu, qu'on vous répète.

—Mais vous mentez, cela est visible.... comment ne comprenez-vous pas qu'il est impossible, sans vous faire accuser vous même, de soutenir plus longtemps un pareil moyen de défense ? Vous vous perdez par votre silence, et vous perdez Renaud Sauvageot, plus sûrement que si vous nous disiez la vérité..... Certes, ce meurtre est horrible, mais j'y devine des causes passionnelles qui auraient de l'influence sur un jury..... et qui atténueraient le châtiment..... tandis que vous encourez sa sévérité si vous vous obstinez à vous taire....

—J'ons ren vu ! répétait le noué, avec une sorte d'entêtement violent.

Renaud l'observait depuis quelques minutes.

Pour lui comme pour le juge, il était évident que Pervenche avait vu !

Pourquoi ce silence étrange ?

Avait-il donc cru voir, lui, Renaud aux prises avec Lilienthal !

Comment s'était-il pu tromper, à ce point ? Grâce à la nuit, sans doute ? Mais s'il avait pris part à la lutte, s'il était intervenu, même trop tard, dans l'acte tragique qui s'accomplissait, il avait dû avoir la certitude que lui, Renaud, n'était pour rien dans le crime ?.... Pourquoi, dès lors, ne le disait-il pas ?

Peut-être, dans le cerveau lent de Pervenche, ces mêmes réflexions se faisaient-elles jour, car tout à coup, il dit très bas :

—Oh ! Renaud ! Renaud ! j'ai peur.... et les questions de cet homme me font beaucoup de mal .... beaucoup, Renaud, beaucoup....

Sa voix était plaintive, presque enfantine.

Et le doux géant pleura.

Depuis la nuit du meurtre, la pensée de Renaud était restée à ce spectacle horrible du cadavre ensanglanté, étendu au travers d'un tas de cailloux.

En sans cesse la même question angoissée le poursuivait :

—Qui donc m'a volé ma vengeance ?

A cette question, il n'avait pas trouvé de réponse. D'autre part, et malgré qu'il fût innocent, il n'avait pas été surpris de l'accusation qui pesait sur lui et dont il sentait le danger. Tant de preuves morales existaient, jusqu'à son demi-aveu même : "Oui, j'ai voulu tuer cet homme, mais je ne l'ai pas tué !" Or, il lui apparaissait à présent, en toute évidence, que Pervenche pouvait le sauver, que le hasard avait fait de Pervenche un témoin, que Pervenche avait vu !.... Donc Pervenche pouvait le sauver.... Il ne venait pas à l'esprit de Renaud que le noué fût le meurtrier .... Il connaissait sa douceur et sa timidité, surtout la crainte que le bon garçon avait de lui même à cause de sa propre force .... Ainsi pour le salut de tous, Pervenche devait parler.

Et il lui dit nettement :

—Lucas, il faut que tu parles, mon ami.... que tu parles sans crainte....

Les yeux douloureux du simple se détournèrent pour cacher ses larmes.

—Lucas, tu ne veux pas obéir au juge, mais à moi ? à moi, qui t'aime ?

—Ne dis plus rien, Renaud, je t'en prions !

—Je t'ordonne de parler....

—J'ons ren vu, pas plus pour toi que pour le juge !

Cette obstination devenait étrange. M. de Saint-Cast réfléchissait. Son front restait sévère et mécontent. Il n'était pas loin de penser que tout ce qu'il voyait et entendait était une comédie jouée devant lui par ces deux hommes qui, depuis des mois, avaient eu le temps de se concerter pour égarer la justice.

Mais il était très attentif.

—Alors, Pervenche, ton silence me fera condamner, et toi peut-être avec moi....

—Oh ! moi ! fit le paysan avec un geste de brusque insouciance. Puisque ma vie est de ne point te quitter, Renaud, je serai heureux près de toi même au bagne....

—Et Line ? Line te pleurera Et ce n'est pas tout.... Il y a Josette.... Tu veux que Josette aussi, soit malheureuse ? Si tu nous as aimés un peu, si nous avons été bons pour toi et si tu nous aimes toujours....

—Ne me parle point comme ça. Renaud, tu me fais mal.

—Puisque tu refuses de m'obéir, Pervenche, tu ne refuseras pas si je te supplie ?

—Renaud ! Oh ! mon Renaud.

—Je te supplie, Pervenche, pour Line, pour Josette....

Pervenche essuya ses yeux avec la manche de sa blouse bleue.

—Oui, je vous aime ben, mais puisque j'ons ren vu, je peux pourtant ren dire.

—Il était évident qu'on se heurtait à une volonté d'une énergie singulière.

On n'obtiendrait, de lui, rien de plus, du moins ce jour là.

Ils furent reconduits en prison.

XII

AUTOUR D'UN MYSTÈRE

Et alors, seul dans sa cellule, ramassant tous ses souvenirs, Renaud se mit à rêver.

—De deux choses l'une.... Ou bien Pervenche le croyait coupable, et ne voulant pas le livrer, s'imaginant l'avoir reconnu la nuit du meurtre, il se taisait.... Ou bien Pervenche avait vu, et n'osait pas nommer l'homme qu'il avait vu....

En ce cas, qui celui-là pouvait-il être ?

Longtemps, Renaud rêva ainsi, évoquant les plus infimes détails de ces jours qui avaient précédé ou qui avaient suivi le meurtre ....non pas seulement des jours, mais les détails des minutes.... paroles, gestes, regards, attitudes, tout !!

Et voilà que tout à coup, lui revinrent deux souvenirs....

Ces deux souvenirs se rattachent à un seul et même homme, ces deux souvenirs éveillant un seul et même nom, une seule et même pensée....

A continuer.

TESTAMENT.

Le testament de Mme Jeanne Marie Larquié, épouse de Armand Angledère, a été ouvert hier après-midi, à la cour civile de district.

Par ce document, écrit en français, la défunte lègue les biens qu'elle possédait au moment de sa mort à des parents et amis résidant en France.

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque, No 630 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 18me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'avoir à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. BOTT, Président.

S. A. TRUFANT, Secrétaire.

4 oct—au 15 nov inc